

Règlement d'utilisation de la patinoire éphémère

Article 1 : Dispositions générales :

Organisateur:
Ville de Bourg-la-Reine
6 boulevard Carnot
92340 - Bourg-la-Reine

En accédant à l'espace, les utilisateurs acceptent toutes les conditions d'utilisation.

La responsabilité de la commune ne saurait être engagée en cas de faute de la victime ou, si celle-ci est mineure, de ses parents ou de ses représentants légaux. La commune ne peut, en particulier, être tenue pour responsable de tout accident dû à l'utilisation anormale ou imprudente des équipements mis à disposition des utilisateurs.

Il est rappelé que l'utilisateur doit obligatoirement avoir souscrit une assurance en responsabilité civile couvrant des dommages matériels et corporels causés à autrui.

En cas d'urgence, appeler :
Les Pompiers : 18 ou appel depuis un mobile : 112
La police municipale : 01 79 71 40 40
La police nationale : 17
Samu urgences médicales : 15

Article 2 : Conditions d'accès :

*L'accès à la patinoire est formellement interdit aux enfants de moins de 4 ans.
Pour les enfants de moins de 12 ans, la présence d'un parent ou d'une tierce personne majeure est obligatoire. Ils restent sous leur entière responsabilité durant toute la séance.*

Toute personne souhaitant accéder à l'espace doit obligatoirement avoir acheté préalablement un Billet, dans les conditions précisées à l'article 4 du présent règlement.

*Il est conseillé de se présenter 10 min avant le début du créneau.
L'accès à la patinoire sera autorisé jusqu'à 30 minutes avant la fin du créneau.*

La capacité d'accueil de la patinoire est de 40 patineurs simultanément.

Article 3 : Dates et horaires :

*Les dates d'ouverture de la patinoire sont les suivantes : **du 23 Décembre 2023 au 7 Janvier 2024 inclus.***

*Les horaires d'ouverture :
La patinoire est ouverte au public de 11h à 20h.*

Exceptions :
- Les 24 et 31 décembre : De 11h à 17h
- Les 25 décembre et 1er janvier : de 15h à 20h

*En cas de fortes intempéries, la ville se réserve le droit de fermer la patinoire par mesure de sécurité.
En cas de maintenance ou de troubles à l'ordre public, la ville se donne le droit d'interdire temporairement l'accès au site.*

L'accès à l'espace est programmé aux horaires suivants : 11H. – 12H. – 13H. – 14H. – 15H. – 16H. – 17H. – 18H. – 19H.
Exceptions :
- Les 24 et 31 décembre : 11H. – 12H. – 13H. – 14H. – 15H. – 16H.

- Les 25 décembre et 1^{er} janvier : – 15H. – 16H. – 17H. – 18H. – 19H.

Le créneau acheté comprend donc une session d'une heure, la chausse, l'accès à la patinoire ainsi que le déchaussement des patins.

Il n'est pas possible de réserver un créneau de 2 heures.

Article 4: Tarifs et achat :

Tarif plein :

8,50€ pour les personnes âgées de plus de 12 ans

Tarif réduit :

5,50€ pour :

- les enfants âgés de 12 ans et moins
- tous les utilisateurs uniquement pour les créneaux qui débutent à **12h, 13h et 14h**

Le prix comprend l'accès à l'espace patinoire uniquement durant le créneau choisi lors de l'achat des billets, ainsi que la mise à disposition des patins.

L'achat des billets se fait sur place (paiement uniquement par carte bancaire) ou par voie dématérialisée sur le site www.bourg-la-reine.fr.

Vous retrouverez sur le site les conditions générales de vente applicables.

Rappel : Tout achat est définitif.

Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni annulables, sauf en cas de fermeture exceptionnelle de la patinoire décidée par la Ville.

Article 5 : Sécurité et réglementation sanitaire :

L'utilisation de la patinoire ne fait pas l'objet d'une surveillance particulière par la Ville.

Les utilisateurs de la patinoire sont tenus d'avoir un comportement approprié sur la glace et autour de la patinoire en évitant les tiraillements, bousculades, bagarres, batailles de boule de neige et les poursuites en patin.

Les utilisateurs doivent veiller à ne pas mettre en danger la sécurité des autres utilisateurs et à avoir un comportement respectueux.

Les usagers ont la responsabilité de maintenir les lieux propres en déposant tous les déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

Aucun utilisateur sous influence d'alcool ou de drogue ne sera toléré sur le site.

Il est obligatoire de :

- ◇ Porter des patins pour accéder à la piste ;
- ◇ Avoir une tenue adaptée et un comportement correct ;
- ◇ Quitter la piste dès l'annonce de la fin de séance ;
- ◇ Respecter le sens de rotation des patineurs ;

Il est recommandé de :

- ◇ Porter des gants ;
- ◇ Porter un casque pour les enfants de moins de 12 ans ;
- ◇ Pour tout jeune enfant ne sachant pas patiner, être accompagné par une personne ayant les bases suffisantes pour assurer sa sécurité ;
- ◇ Se présenter 10min avant le début du créneau ;

Il est formellement interdit de :

- ◇ S'attrouper en bordure de la patinoire ;
- ◇ Grimper ou s'asseoir sur le rebord de la bande ;
- ◇ Pousser et faire tomber un autre patineur ;
- ◇ Jeter des objets dans la patinoire ;
- ◇ Faire du patinage type artistique avec pirouettes et sauts ;
- ◇ Faire des chaînes de patineurs ;
- ◇ Patiner à contre-sens ;
- ◇ Chausser d'autres patins que ceux distribués ;
- ◇ Pratiquer des jeux de poursuite ou de vitesse ;
- ◇ Fumer sur la patinoire ;
- ◇ Apporter et consommer des boissons ou aliments sur la patinoire ;
- ◇ Apporter un animal domestique sur la patinoire ;
- ◇ Patiner avec un sac à dos, casques, écouteurs ;

Les utilisateurs s'engagent à respecter la réglementation sanitaire applicable au moment de leur utilisation.

En cas de non-respect de ces consignes y compris la réglementation sanitaire, l'utilisateur s'expose à une exclusion temporaire ou permanente de la patinoire. Il ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part de la ville.

Article 6 : Manifestations :

Les manifestations : spectacles, démonstrations, épreuves sportives, ne peuvent être organisées sans autorisation de la ville, qui se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre public.

Lors des manifestations organisées par la commune, le site sera réservé exclusivement au déroulement de celles-ci. Toute autre utilisation sera interdite pendant la durée de la manifestation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES E-BILLET DE LA PATINOIRE ÉPHÉMÈRE PRÉSENTE LORS DE L'ÉVÉNEMENT « ÉVASION SPORTS D'HIVER »

Article 1. Objet

Les Conditions Générales s'appliquent dans leur version en vigueur au jour de la commande, à toutes commandes de Tickets via le Site ou sur place à l'entrée de la patinoire et ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles interviennent les ventes de Tickets entre la ville de Bourg-la-Reine et le Client.

Le fait pour le Client de passer commande auprès du site implique son adhésion entière et sans réserve aux Conditions Générales et, le cas échéant, renonciation à ses propres conditions générales d'achat.

L'acquisition d'un Ticket emporte adhésion du Client au règlement intérieur propre à l'événement « Évasion sports d'hiver » et disponible à l'adresse internet <https://www.bourg-la-reine.fr>.

La ville de Bourg-la-Reine se réserve le droit d'adapter ou de modifier à tout moment et sans préavis les Conditions Générales. Dans cette hypothèse, les adaptations ou modifications seront applicables à toutes commandes intervenant à compter de la publication sur le Site des Conditions Générales modifiées.

Article 2. Prix et nombre maximum de Tickets par commande

2.1. Prix pour la patinoire éphémère

Les prix mentionnés sur le Site sont exprimés en euros taxes comprises ; ils comprennent :

- l'accès à la patinoire uniquement durant le créneau choisi et sans prolongation possible,
- la location de patins,
- les frais de gestion des commandes

Les prix mentionnés sur le Site ne sont valables que pour les commandes de Tickets effectuées sur place et sur le Site, étant précisé que tout changement de prix postérieur à l'achat des tickets est sans effet sur celui-ci.

Les tarifs des Tickets peuvent varier notamment en fonction de l'âge des clients et de l'horaire.

Ils sont fixés par décision municipale en date du (mettre la bonne date) à :

- 5,50 euros TTC pour les personnes âgées de 12 ans et moins
- 8,50 euros TTC pour les personnes ayant 13 ans et plus
- 5,50 euros TTC pour tous entre 12h00 et 15h00 (3 créneaux)

Les Tickets demeurent la propriété exclusive de la ville de Bourg-la-Reine, organisatrice de l'événement «Évasion sports d'hiver » jusqu'au parfait encaissement de leur prix.

2.2. Nombre maximum de Tickets par commande

Le nombre de Tickets maximum pouvant être achetés par commande est fixé à 6 par client.

Article 3. Disponibilité

L'événement aura lieu du **23 décembre 2023 au 07 janvier 2024**, la ville se réservant la possibilité de fermer exceptionnellement l'accès à la patinoire à certains moments, notamment en cas de fortes intempéries ou de troubles à l'ordre public.

Toutes les réservations anticipées sont effectuées en temps réel sur des serveurs de billetterie en fonction du nombre de places disponibles pour l'événement. La capacité d'accueil de la patinoire étant limité à 40 personnes, le nombre de places disponibles par créneau ne peut excéder ce chiffre.

L'achat de tickets sur place donne uniquement droit à un accès pour le créneaux en cours, ou le suivant, uniquement si celui-ci débute dans les 20 minutes qui suivent l'achat

En cas d'indisponibilité de places demandées, le Client est invité à choisir un nouveau créneau horaire ou bien un nouveau jour de réservation.

Afin d'éviter une saturation des créneaux les plus demandés, l'achat des Tickets en ligne pour les différents créneaux est possible uniquement 48 heures à l'avance.

L'achat de Tickets n'est définitivement confirmée qu'après avoir validé votre paiement. En conséquence, le Client est invité à consulter tous les dossiers de sa messagerie électronique si celui-ci a payé sur le site.

Article 4. Paiement

L'achat des Tickets donnant accès à la patinoire se fait exclusivement via le site de billetterie en ligne dédié, ou bien sur place à l'entrée de la patinoire.

Le fait pour le Client de valider sa commande implique l'obligation à sa charge de payer le prix indiqué.

Le paiement par carte bancaire permet au Client de réserver les tickets en ligne et immédiatement de manière ferme et définitive.

Les Tickets achetés sur le site Internet de billetterie sont réglés uniquement par carte bancaire du réseau VISA et les cartes compatibles avec le site de paiement sécurisé <https://patinoire-bourg-la-reine.adeorun.com/inscription> Carte bleue / Visa / Eurocard / MasterCard).

En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client :

- autorise la Banque CIC (compte bancaire de ADEORUN) à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au Prix,
- déclare être titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte est effectivement celui du Client.

Article 5. Sécurisation des données personnelles

Le Client est informé des réglementations concernant la communication marketing, la loi du 21 Juin 2014 pour la confiance dans l'Economie Numérique, la Loi Informatique et Liberté du 06 Août 2004 ainsi que du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016-679).

Pour les Données Personnelles collectées dans le cadre de la création du compte personnel de l'Utilisateur et de sa navigation sur le Site, le responsable du traitement des Données Personnelles est : ADEORUN <https://adeorun.com/mentions-legales> est représenté par Patrice Lavalée, son représentant légal.

En tant que responsable du traitement des données qu'il collecte, <https://adeorun.com> s'engage à respecter le cadre des dispositions légales en vigueur. Il lui appartient notamment au Client d'établir les finalités de ses traitements de données, de fournir à ses prospects et clients, à partir de la collecte de leurs consentements, une information complète sur le traitement de leurs données personnelles et de maintenir un registre des traitements conforme à la réalité.

Chaque fois que <https://adeorun.com> traite des Données Personnelles, <https://adeorun.com> prend toutes les mesures raisonnables pour s'assurer de l'exactitude et de la pertinence des Données Personnelles au regard des finalités pour lesquelles <https://adeorun.com> les traite.

Les informations et données concernant le Client sont nécessaires à la gestion de sa commande à son suivi.

Ces données sont utilisées :

- pour vous faire part de changements concernant les créneaux que vous avez réservés (lieu, date, horaire, etc.)
- pour gérer votre accès aux services de billetterie en ligne
- pour vous rembourser en cas de fermeture de la patinoire
- pour générer des statistiques anonymes

Les personnes qui ont accès à ces données sont :

- le service Jeunesse et Sports de la Ville de Bourg-la-Reine
- le prestataire du logiciel de billetterie ADEORUN, avec lequel nous sauvegardons vos informations personnelles mais qui, lui-même n'a aucun droit d'utilisation de ces données

Ces données sont conservées : 3 ans

Dans notre logiciel de billetterie, nous gardons l'historique des créneaux que vous avez réservés, des dates de représentations et du tarif appliqué.

Ces données sont utilisées :

- pour générer des statistiques globales anonymes sur la fréquentation de la patinoire (le nombre d'utilisateurs, le trafic selon les horaires...)

Ces données sont conservées 3 ans.

Afin de permettre à la ville de répondre rapidement, le Client s'engage à indiquer ses nom, prénom, e-mail.

Si l'Utilisateur souhaite savoir comment <https://adeorun.com> utilise ses Données Personnelles, demander à les rectifier ou s'oppose à leur traitement, l'Utilisateur peut contacter <https://adeorun.com>.

Article 6. Obtention des Tickets

Le Client désirant acheté une place sur internet recevra une confirmant que la commande a bien été validée sur le site Internet.

En conséquence, le Client s'engage à consulter sa messagerie électronique.

Le Client dispose à cet effet d'une confirmation par mail contenant les informations personnelles du client ainsi que de la date et du créneau sélectionné.

Cette confirmation est valable qu'une seule fois pour le créneau choisi.

A l'entrée de la patinoire, le Client présente sa confirmation de commande qui lui permettra de récupérer son Ticket pour accéder à la patinoire.

Le client désirant acheté un Ticket sur place, recevra son Ticket une fois le paiement effectué pour accéder à la patinoire.

La délivrance des Tickets se fait uniquement sur place après acceptation de la transaction bancaire pour le Client réglant sur place et après présentation de sa confirmation de commande par mail pour le Client réglant sur le site internet, sous réserve de tout incident technique ou de toute perturbation liée au réseau internet.

Les Tickets ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni modifiables, ni annulables, sauf en cas de fermeture exceptionnelle de la patinoire décidée par la Ville.

Chaque Ticket est uniquement valable pour la séance, la date et le créneau horaire précisé dans la commande ; dans les autres cas, le Ticket ne sera pas valable.

En cas de perte ou de vol, la ville de Bourg-la-Reine décline toute responsabilité en cas d'utilisation illicite des Tickets.

Aucun duplicata des Tickets ne sera délivré.

Article 7. Contrôle des Confirmations de commande – Échange des Tickets – Accès à la patinoire éphémère

Le contrôle des Confirmations de commandes sera effectué à l'entrée de la patinoire par un animateur.

Une fois le contrôle effectué, vous recevrez un Ticket vous permettant d'accéder à la patinoire.

Le Ticket sera à donner à un agent afin de récupérer vos patins.

Les confirmations de commandes sont à présenter directement au contrôle d'accès en format imprimé ou sur son téléphone portable pour les Clients passant par le site internet.

Seule la première personne à présenter la confirmation de commande sera admise. Elle est présumée être le porteur légitime pour obtenir un Ticket.

L'organisateur peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un Ticket sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation d'un Ticket correspondant. L'organisateur n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant la confirmation de commande afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur du Ticket, ni de vérifier l'authenticité du Ticket dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du

contrôle d'entrée à la manifestation. Si le détenteur d'un billet numérique est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté.

Article 8. Annulation – Remboursement

8.1. Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 221-28 du Code de la Consommation, les Tickets ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

8.2. Tout achat est définitif. Un Ticket est ni repris, ni échangé. Il ne peut être annulé ou remboursé, même en cas de perte ou de vol.

8.3. En cas de fermeture au public pour des raisons de sécurité, vous acceptez que la Mairie de Bourg-la-Reine dans la mesure du possible, puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informés de la marche à suivre en vue du remboursement des Tickets.

Article 9. Responsabilités

La ville de Bourg-la-Reine est responsable, à l'égard des Clients, de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance, conformément à l'article L.221-15 du Code de la Consommation.

La ville de Bourg-la-Reine décline toute responsabilité en cas d'indisponibilité du service résultant d'un cas de force majeure, notamment :

- anomalies quelconques du matériel informatique du Client,
- faits imprévisibles et insurmontables d'un tiers au contrat,
- indisponibilité du réseau internet, piratage informatique ou d'actes de malveillance commis sur le réseau.

Article 10. Propriété intellectuelle

La ville de Bourg-la-Reine est propriétaire de tous les droits relatifs à la propriété intellectuelle pour tous les éléments figurant sur le Site. Il est par conséquent interdit de reproduire, modifier, transférer ou exploiter tout ou partie du Site sans son autorisation expresse et écrite

Article 11. Droit applicable - Litiges

Toute contestation concernant la démarche d'achat en ligne, quelle qu'en soit la nature, doit être formulée par écrit au plus tard le soir de la prestation à l'adresse suivante :

Service Jeunesse et sports de la Mairie de Bourg-la-Reine, 1 boulevard Carnot, 92340 Bourg-la-Reine

Toutes autres contestations doivent être formulées la semaine suivant la prestation par écrit à l'adresse citée précédemment.

La Commune de Bourg-la-Reine décline toute prestation pour les dommages, quelle qu'en soit la nature, qui seraient susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les usagers. Les usagers sont responsables de tout dommage direct ou indirect qu'ils pourraient causer à l'occasion de leur utilisation de la patinoire.

La Commune de Bourg-la-Reine se réserve la possibilité de prendre toute mesure en lien à la sécurisation de l'accès au site (fouille, accès restreint à certains objets, ...) et toutes les mesures destinées à assurer la sécurité sanitaire de l'événement.